

ou des régions génitales, la destruction des parasites s'impose de même, et, à la suite, les bains d'amidon, la pommade d'oxyde de zinc, les badigeonnages de nitrate d'argent permettent une guérison facile.

Lorsque l'eczéma occupe les *maines*, la guérison est rapidement obtenue par le procédé suivant : on enveloppe les mains pendant un jour ou deux dans des compresses trempées dans l'eau additionnée de borate de soude à 1 pour 20 et recouvertes de taffetas gommé. On réalise ainsi l'asepsie des surfaces. Puis, on badigeonne les surfaces eczématisées avec une solution de nitrate d'argent dans l'eau à saturation, et l'on passe sur les régions cautérisées un crayon de zinc métallique pur. L'argent mis en liberté se dépose sur la peau (Leredde).

Ces badigeonnages sont répétés tous les trois jours. Dans l'intervalle, le malade applique une pommade à l'oxyde de zinc :

Vaseline ou lanoline.....	10 grammes.
Oxyde de zinc.....	6

Lorsque les lésions épidermiques sont réparées, il reste de la rougeur, de l'épaississement des tissus. Le nitrate d'argent n'a plus d'utilité, il faut prescrire des onctions quotidiennes avec du baume du Commandeur ou du glycérolé cadique :

Glycérolé d'amidon.....	20 grammes.
Extrait de panama.....	q. s.
Huile de cade.....	2 grammes.

On guérit ainsi avec une grande rapidité l'eczéma des mains, à la condition, absolument nécessaire, que le malade ne se lave plus les mains à l'eau, n'emploie plus de savon et nettoie la peau simplement à la mie de pain, à la vaseline ou à la pâte d'amandes<sup>1</sup>.

Cette méthode de traitement par le nitrate d'argent est, du reste, applicable aux eczémas de toutes les régions lorsqu'ils sont nettement en décroissance.

## II. — ECZÉMA DE CAUSE INTERNE.

**Traitement externe.** — INDICATIONS GÉNÉRALES. — Le traitement externe peut être résumé de la manière suivante :

Au début d'un eczéma, à la période où il existe un prurit marqué,

1. C'est là, du reste, une mesure d'hygiène indispensable à faire suivre aux eczémateux pour ne pas irriter les régions eczémateuses et pour empêcher l'extension de l'eczéma. Le savonnage du cou et de la face doit être interdit au même titre que celui des mains. Les bains, sous toutes leurs formes, doivent être absolument proscrits à la période de début et d'état de l'eczéma vésiculeux.

où les lésions ne sont pas encore confluentes, où il n'y a aucun suintement, la thérapeutique doit être réduite au minimum : rien n'est plus facile à ce moment que d'exagérer et d'étendre l'eczéma : un bain, une application de pommade suffisent. Un seul procédé rend des services au malade : c'est l'application de poudres, poudre d'amidon, de talc, de lycopode.

Dès que le suintement est établi, on opère d'une autre manière. Il faut faire tomber les croûtes, empêcher les infections secondaires, les faire disparaître au besoin. On appliquera sur les régions malades des cataplasmes de fécule de pomme de terre ou des pansements d'eau bouillie. On prescrira des pulvérisations à l'eau bouillie ou à l'eau boriquée additionnée de 3 pour 100 de borate de soude. L'eau boriquée simple, que l'on emploie d'une manière banale, a des effets irritants sur les régions malades, et doit être proscrite de la thérapeutique régulière des eczémateux. A ce moment, on peut employer des pâtes épaisses, telles que celle de Lassar :

Vaseline.....	} aa 15 grammes.
Lanoline.....	
Talc.....	
Amidon.....	

Lorsque le suintement tend à diminuer, on peut appliquer des pommades, l'axonge fraîche, le liniment oléo-calcaire stérilisé. A cette période, le procédé de choix est parfois fourni par le *caoutchouc*.

On applique sur les régions malades, après asepsie préalable, une feuille de caoutchouc vulcanisé de la dimension *exacte* des surfaces eczématisées<sup>1</sup>. Trois fois par jour, on enlève le caoutchouc, on le lave à l'eau boriquée et on lotionne la peau à l'eau bouillie.

S'il se produit le moindre signe d'infection cutanée, il est nécessaire de suspendre l'application du caoutchouc et de revenir provisoirement aux enveloppements humides.

Le traitement par le caoutchouc peut être combiné au traitement par le *nitrate d'argent*. Chaque jour, on fait sur la surface occupée un attouchement au nitrate à 1 pour 40, et, s'il ne se produit aucune réaction inflammatoire, ce qui est la règle, on élève peu à peu la dose jusqu'à 1 pour 20. Après chaque attouchement, on laisse sécher la surface, puis on applique de nouveau le caoutchouc.

L'application de caoutchouc est une méthode de traitement extrêmement sûre et sans inconvénients, si l'on suit les règles indiquées, mais elle ne conduit en général à la guérison qu'après un

1. Lorsque la feuille de caoutchouc déborde, l'eczéma s'étend habituellement jusqu'à ses limites.

temps fort long. L'usage du nitrate permet d'aller beaucoup plus vite.

Le traitement par les *pommades* convient aux eczemas aigus en régression avancée et aux eczemas chroniques. Les pommades à l'oxyde de zinc, employées d'une manière banale, ont surtout l'avantage de protéger les surfaces malades; une pâte est souvent préférable :

Lanoline .....	30 grammes.
Vaseline.....	30 —
Amidon.....	30 —
Talc.....	30 —

Il convient de ne pas employer les pâtes sous toutes leurs formes pendant un temps trop long, et de les remplacer à un moment donné par des pommades et des glycérolés auxquels on incorporera :

De l'acide salicylique, 1 à 3 pour 100;

De la résorcine, 1 à 2 pour 100;

De l'huile de cade ou de l'huile de bouleau, 1 à 3 ou 5 pour 100.

Dans les eczemas chroniques, invétérés, lichénifiés, on peut procéder d'une manière beaucoup plus énergique et employer :

L'huile de cade, à la dose de 10 pour 100;

L'oxyde jaune de mercure et le calomel, 1 pour 50 à 1 pour 20;

L'acide pyrogallique, 1 à 3 pour 100;

Ou les emplâtres (emplâtre rouge, emplâtre au calomel) (voir l'article *Prurigos*).

TRAITEMENT DE QUELQUES VARIÉTÉS RÉGIONALES. — En général, l'eczéma vulgaire du *cuir chevelu* complique un eczéma séborrhéique, et fréquemment il se complique lui-même d'impétigo, d'irritations superficielles. On arrêtera celles-ci par des pulvérisations à l'eau bouillie ou additionnée de borate de soude à 3 pour 100, puis on appliquera un bonnet de caoutchouc en recommandant les pulvérisations dès que la formation des croûtes l'exige. Lorsque la poussée aiguë est calmée, on emploie le traitement de l'eczéma séborrhéique (voir *Séborrhées*).

L'eczéma des *oreilles* doit être traité par le caoutchouc, au moins en applications nocturnes, et plus tard par le nitrate d'argent, qui est particulièrement utile pour supprimer les eczématisations persistantes au pli rétro-auriculaire.

Les eczemas des *paupières*, avec ou sans extension à la conjonctive, doivent être traités à la période d'irritation par des cataplasmes de fécule ou des pulvérisations; plus tard on fera des lotions avec de l'eau chargée de cyanure de mercure à 1 pour 1000 (Besnier). Les pommades réveillent aisément l'inflammation eczématisée des paupières; à la

fin, seulement, on appliquera de l'oxyde de zinc. En général, ces eczemas sont liés à l'eczéma de la face dont ils partagent l'évolution; lorsqu'ils tendent à se limiter, on peut essayer l'emploi de pommades salicylées faibles (1 pour 100).

L'eczéma des *lèvres* sera soigné avec une grande énergie, car il peut être le début du sycosis chez l'homme. On enlève les croûtes (pulvérisations, cataplasmes) et l'on applique une pommade à l'oxyde de zinc. Si les croûtes se reforment, il est nécessaire d'épiler; l'épilation faite, on applique une bandelette de caoutchouc attachée derrière la tête par des cordons qui passent par-dessus les oreilles, et on fait quelques badigeonnages de nitrate d'argent; mais, si l'eczéma ne rétrocede pas rapidement, il faut sans tarder pratiquer des scarifications.

L'eczéma de la *lèvre supérieure* reconnaît très fréquemment une origine nasale: les fosses nasales doivent être examinées dans tous les cas rebelles.

L'eczéma de la *barbe* comporte la section des poils aux ciseaux, et, s'il persiste, l'épilation. Le traitement est le même que celui de l'eczéma en général; mais, si les lésions persistent, il faut, ici encore, arriver assez rapidement aux scarifications.

L'eczéma des *ongles*, sans eczéma des mains ni de la partie adjacente des doigts, peut être traité par le procédé de Sabouraud: on applique chaque jour sur l'ongle un morceau de coton trempé dans la solution :

Iode.....	1 gramme.
Iodure de potassium.....	2 grammes.
Eau.....	1 litre.

et recouvert d'un doigtier de caoutchouc.

L'eczéma de la *verge* chez l'enfant est souvent consécutif au séjour de l'urine provoqué par un phimosis, il faut alors circoncire. Chez le vieillard, diabétique ou non, lorsque l'eczéma est dû au séjour de l'urine entre le prépuce et le gland, on sépare ceux-ci par du coton hydrophile et l'on poudre au sous-nitrate de bismuth ou au dermatol, puis, de temps à autre, on cautérise au nitrate d'argent à 1 pour 50. L'eczéma chronique du gland sera traité par l'huile de bouleau en badigeonnages. Dans les cas aigus et étendus, pansements humides.

L'eczéma du *scrotum* à la période de suintement doit être traité par l'application d'un suspensoir en caoutchouc, fréquemment nettoyé. M. Besnier recommande ensuite les pansements au cyanure de mercure à 1 pour 1000, puis les badigeonnages au nitrate d'argent.